

---

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

---

### **LA VILLE DE PERCÉ DEMANDE AU MINISTÈRE DES PÊCHES ET OCÉANS CANADA (MPO) LE RETRAIT IMMÉDIAT DE SON PROPOS À SON ENCONTRE**

**Percé, le 22 avril 2021** — Hier, le *ministère des Pêches et Océans Canada (MPO)* attribuait à la Ville de Percé la responsabilité de l'accumulation de sédiments qui rend à présent inutilisable le nouveau quai construit par le *ministère des Pêches et Océans Canada (MPO)*.

La Ville dénonce les propos du *ministère des Pêches et Océans Canada (MPO)* et tient à souligner qu'elle ne réalise pas, ni n'a réalisé par le passé, des travaux annuels d'excavation sur la plage de Percé. En fait, la Ville n'est tenue à aucune obligation quant à la réalisation de tels travaux. Cette prétention du *ministère des Pêches et Océans Canada (MPO)* qui tend à imputer à la Ville de Percé le dysfonctionnement de sa propre infrastructure est erronée et dépourvue de tout fondement.

La Ville se demande si le *ministère des Pêches et Océans Canada (MPO)* a eu la diligence de faire faire une Étude d'impact environnemental de sa nouvelle infrastructure sur la plage de Percé, car à ce jour, la Ville n'a reçu aucun document de la sorte de la part du *ministère des Pêches et Océans Canada (MPO)*.

*« Nous demandons au ministère des Pêches et Océans Canada (MPO) de retirer ces accusations sans fondements et de se responsabiliser vis-à-vis de leur infrastructure »,  
déclare la Mairesse de Percé, madame Cathy Poirier.*

*« À plusieurs reprises nous avons demandé au ministère des Pêches et Océans Canada (MPO) de nous fournir des études préalables de leur infrastructure et notre demande a été classée sans suite et je déplore un tel manque de professionnalisme de leur part », continue madame Poirier.*

Aujourd'hui, le quai de Percé est inutilisable. Cela n'a jamais été le cas avant cette nouvelle construction.

- 30 -

Source:

Ville de Percé

581-353-2024

[direction@ville.perce.qc.ca](mailto:direction@ville.perce.qc.ca)